



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 4 octobre 2016

Communiqué de presse

Tous les candidats au BAFD (brevet d'aptitude de formation de directeur) qui souhaitent déposer leur bilan de formation à l'issue des 4 étapes de leur cursus de formation doivent le faire impérativement avant le **21 octobre 2016** délai de rigueur à la Direction de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale de la Martinique.

Service BAFA/BAFD - 3ème étage. ZAC de l'Etang Z'Abricot AGORA 2
Rond Point du Calendrier LAGUNAIRE -97200 FORT DE France-

Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) est un diplôme qui permet d'encadrer des mineurs en accueils collectifs (colonie de vacances, centre de loisirs...).

Tout candidat ayant commencé sa formation générale après le 1er Octobre 2015 doit déposer impérativement son bilan de formation dans un délai maximum de 1an à compter du dernier jour du second stage pratique.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*